



Objet : Projet Ligne Très Haute Tension Beaucaire – Terre d'Argence

Le Club des Sites Touristiques du Gard, créé en 1999 est une association départementale initiée par la CCI de Nîmes, en partenariat avec la CCI d'Alès, le Comité Départemental du Tourisme et la Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du Gard.

Le Club s'est engagé dans la démarche Qualité Sud de France.

Il regroupe 48 entités touristiques et sites naturels pour leur qualité architecturale, patrimoniale, historique, culturelle, pédagogique, naturelle... Il compte notamment les Arènes de Nîmes, le Pont du Gard et la Bambouseraie d'Anduze. Cela représente près de 4 millions de visiteurs.

La mission du Club consiste notamment à fédérer des sites diversifiés et de qualité pour renforcer l'offre touristique et l'image collective du département du Gard.

Il regroupe une forte représentation avec 5 établissements sur le territoire de Beaucaire - Terre d'Argence dont 4 sites agritouristiques, ce qui est une singularité. Ces établissements sont liés à :

- L'histoire et au patrimoine avec l'Abbaye troglodyte de Saint Roman
- L'agriculture d'Autrefois au Vieux Mas
- La production et la distillation de plantes aromatiques au Mas en Provence
- Le vin et la Romanité au Mas des Tourelles
- Le vin et l'environnement au Château Mourgues du Grès

Le Mas des Tourelles et le Château Mourgues du Grès sont d'ailleurs les deux seuls domaines viticoles du Club. Tous deux sont une vitrine pour l'Appellation d'Origine Protégée « Costières de Nîmes ».

Ces 5 sites accueillent 100.000 visiteurs par an, faisant vivre de nombreuses familles résidant sur ce territoire dont elles portent l'économie. **Le tourisme est d'ailleurs le second pôle économique du Gard.**

La récente étude d'impact (mars 2024) réalisée par la CCI et le Club a d'ailleurs révélé que **1 € dépensé dans les sites touristiques du Gard génère 12 € de retombée économique sur le territoire.**

Le nouveau Schéma Directeur du Tourisme dont est partenaire le Club des Sites au travers d'une convention avec le Département, s'articule autour des valeurs de développement durable « Responsable et raisonnable ». Ces sites agritouristiques, d'initiative familiale et privée ont d'ailleurs devancé avec ingéniosité et pédagogie ces valeurs environnementales.

D'autres nombreux acteurs du tourisme ; hébergeurs, artisans, agriculteurs contribuent à toute l'originalité et l'authenticité de ce territoire axé sur la valorisation du tourisme. Cette valeur ajoutée porte l'économie, l'emploi de la Terre d'Argence, crée des synergies entre les diverses entreprises.

Le Club des Sites Touristique lors de son assemblée générale du 21 mars 2024 s'est opposé à l'unanimité à ce projet qui aurait pour conséquence de sacrifier le tourisme en « Terre d'Argence », tant l'emprise d'une Ligne à Très Haute Tension est incompatible avec les paysages touristiques.

Ne serait-il pas plus judicieux d'étudier toutes les alternatives, notamment de mini centrales à Fos ou d'enfouissement dans le Rhône, ou terrestre au lieu de meurtrir 65 km le long du fleuve ?

Jean-Marc Groul,
Président du Club des Sites